

## **Question orale de Mme Kattrin JADIN au ministre de la Défense nationale concernant les propos discriminatoires envers des étudiants germanophones à l'ERM**

**Kattrin Jadin (MR):** Je vais poser ma question rapidement, puisque nous disposons d'un *timer* – c'est du sérieux.

En effet, monsieur le ministre, ma question est tout aussi sérieuse. On m'a rapporté, il y a quelques mois, des nouveaux cas de discrimination envers des élèves issus de la Communauté germanophone – donc des germanophones – au sein de la Défense.

Dans ce cas malheureux qui m'a été relaté, il s'agit de propos peu respectueux tenus envers des élèves au sein de l'École Royale Militaire. Les conséquences ont été assez graves puisque ceux qui y étudiaient ou qui y suivaient leur cursus ont finalement décidé d'abandonner.

À l'heure où nous souhaitons et où nous avons besoin d'améliorer l'attractivité, je pense qu'il faudrait également revoir certains comportements, et du moins rappeler que dans notre pays aussi nous parlons trois langues de manière officielle. Même si nous ne demandons pas de traitement spécifique, je pense qu'avoir un peu de considération ne ferait de mal à personne.

Premièrement, monsieur le ministre, avez-vous connaissance de cette situation? Savez-vous si, pour des cas similaires avec d'autres groupes linguistiques, un point de confiance est instauré par la Défense afin de pouvoir à un moment donné discuter sereinement de cela? Finalement, que pourrait-il être envisagé, non pas pour améliorer la situation, mais pour éviter que cela ne se reproduise trop souvent à l'avenir?

### **Réponse du ministre :**

Monsieur le président, madame Jadin, il est clair qu'au sein de l'ERM, comme partout à la Défense, des propos à caractère discriminatoire n'ont pas leur place. Tout élève au sein de l'ERM est d'ailleurs briefé en ce sens dès son entrée à l'École.

En outre, une équipe de pilotage Diversité a été créée au sein de l'École Royale Militaire, dont le mandat est entre autres d'identifier des actions concrètes visant à sensibiliser les membres de l'École. Si jamais de tels faits avaient eu lieu, il existe plusieurs systèmes et points de contact mis en place permettant de faire remonter les faits via les cadres des promotions, les personnes de confiance, la cellule de guidance. Ces systèmes ou points de contact ont déjà prouvé leur efficacité par le passé et suffisent dès lors pour réagir de manière adéquate et en toute confidentialité à tout genre de comportement inapproprié ou inacceptable.

De manière plus générale, il existe au sein de la Défense différents services habilités à recueillir de telles plaintes et à les traiter, le cas échéant. En matière de discrimination, la Direction générale Health and Well-being est la première habilitée en la matière par le biais des personnes de confiance. Le service de gestion des plaintes

dépendant de l'Inspection générale peut également être amené à recevoir de telles plaintes et, selon la teneur du dossier, entretient dès lors des contacts privilégiés avec la Direction générale Health and Well-being.

Sans avoir connaissance de plaintes directes relatives à des discriminations visant des étudiants germanophones, je suis bien au courant qu'un étudiant de l'École Royale Militaire d'origine germanophone a récemment quitté la Défense de sa propre initiative, suite à un échec académique.

La commission de délibération a examiné la situation de cet élève officier. Outre l'échec tout court, la commission a constaté les difficultés d'expression dans les branches plus littéraires, mais lui a donné l'opportunité de recommencer l'année académique.

Malgré plusieurs entretiens avec les points de contact cités ci-dessus, lui expliquant les raisons de son échec final et le motivant à rester au sein de la Défense, il a choisi de quitter la Défense.

**Réplique de Katrin Jadin (MR):** Monsieur le ministre, je vois que vous êtes très bien informé du cas que je ne précisais pas si spécifiquement dans ma question. Merci, dans tous les cas, d'avoir rappelé tous les dispositifs à disposition pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir. Je vous remercie.